

**Chammas & Marcheteau conseille Wavy dans le cadre de sa reprise
par le groupe international Treatwell**

Chammas & Marcheteau conseille le management et les investisseurs historiques de Wavy dans le cadre de son acquisition par le groupe international Treatwell.

Fondé en 2017 et employant 86 collaborateurs, Wavy propose à plus de 5.000 salons et 15.000 utilisateurs quotidiens un logiciel d'accompagnement des professionnels de beauté, tant dans les aspects de gestion que de communication.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Nicolas Lecocq** (associé), **Charlotte Favaro** (avocat), **Pierre Rougemond** (avocat) et **Nathan Joder** (juriste) sur les aspects corporate, de **Christophe Moreau** (associé) et **Marjorie Masoni** (avocate) sur les aspects fiscaux.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 50 spécialistes du droit des affaires, dont 13 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social. Le cabinet a une activité internationale croissante.